



## **POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Golf Canada croit au traitement juste et équitable de toutes les personnes en ce qui concerne l'emploi tel qu'il est prévu dans les lois canadiennes sur les droits de la personne. Par conséquent, Golf Canada ne fera aucune discrimination à l'encontre de qui que ce soit en raison de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, des croyances, du sexe, de l'âge, du statut matrimonial ou de l'incapacité physique.

Les objectifs de la politique d'égalité des chances sont:

- D'assurer qu'il n'y a pas de discrimination.
- De considérer les attributs et les compétences comme étant les critères principaux pour l'embauche d'employés potentiels et le traitement des employés actuels.